



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS
DE MEURTHE ET MOSELLE**

Association loi 1901

Siège social : 8 allée de Mondorf les Bains - Bâtiment les Mésanges
54500 VANDOEUVRES les NANCY

Exercice clos le 31 décembre 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE MEURTHE ET MOSELLE

Association loi 1901
Siège social : 8 allée de Mondorf les Bains - Bâtiment les Mésanges
54500 VANDOEUVRES les NANCY

Exercice clos le 31 décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association départementale des Francas de Meurthe et Moselle relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 26 avril 2019

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

ACTIF	31.12.18			31.12.17	PASSIF	31.12.18	31.12.17
	Brut	Amort/Prov.	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES & ASSIMILES		
Logiciels informatiques	25 144	16 953	8 191	9 656	Fonds associatif	541 136	513 601
Terrains					Résultat de l'exercice	52 388	27 535
Constructions et agencements	46 208	23 624	22 584	2 546			
Matériels d'activités	56 666	44 797	11 869	12 025	Subventions d'investissement nettes	8 776	2 536
Autres immobilisations corporelles	203 856	112 713	91 142	59 528	TOTAL FONDS PROPRES	602 300	543 672
Immobilisations en cours					PROVISIONS & FONDS DEDIES		
<i>S/Total Immobilisations Incorporelles et Corporelles</i>	<i>331 874</i>	<i>198 087</i>	<i>133 786</i>	<i>83 755</i>			
Prêts Francas	5 000		5 000	8 000	Provisions pour risques	17 000	17 000
Autres prêts et titres immobilisés	18 932	18 810	122	122	Provisions pour charges	490 272	306 225
Dépôts et cautionnements	1 718		1 718	1 718	Fonds dédiés	298 079	99 097
<i>S/Total Immobilisations Financières</i>	<i>25 650</i>	<i>18 810</i>	<i>6 840</i>	<i>9 840</i>			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	357 524	216 898	140 626	93 595	TOTAL PROVISIONS	805 351	422 322
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts Francas		
Avances et acomptes versés	1 451		1 451	16 284	Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit		
Usagers	501 004	37 889	463 114	333 941	Concours Bancaire à court Terme		
Subventions à recevoir	615 668		615 668	184 000	Avances et acomptes reçus		103
Comptes courants Francas	36 064		36 064	107 766	Fournisseurs	720 249	254 830
Autres créances	130 931	16 649	114 282	25 567	Dettes fiscales et sociales	304 008	222 310
Valeurs mobilières de placement	302 182		302 182	301 466	Comptes courants Francas	7 048	
Disponibilités	900 453		900 453	469 163	Autres dettes	36 908	11 866
Charges constatées d'avance	4 528		4 528	9 815	Produits constatés d'avance	102 505	86 494
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 492 282	54 538	2 437 743	1 448 002	TOTAL DETTES	1 170 718	575 603
TOTAL GENERAL	2 849 805	271 436	2 578 369	1 541 597	TOTAL GENERAL	2 578 369	1 541 597

-0

COMPTE DE RESULTAT	2018	2017
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Ventes de marchandises		
Prestations de service	2 456 556	1 631 780
Subventions d'exploitation	4 252 974	2 478 884
Produits divers	191 385	243 245
Reprise sur provisions et Q.P. Sub. Inv. Virée au résultat	51 789	157 209
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	97 259	114 978
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	7 049 963	4 626 095
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat d'autres approvisionnements	154 172	88 944
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 845 848	1 828 767
Impôts et taxes	107 878	88 967
Salaires	2 452 344	1 755 676
Charges sociales	752 764	529 677
Autres charges de gestion courante	60 515	75 220
Dotation aux amortissements	63 403	36 990
Dotation aux provisions	265 619	90 184
Engagements à réaliser sur ressources affectées	296 242	114 065
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 998 785	4 608 490
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	51 178	17 605
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Intérêts	7 364	1 741
Produits nets sur cession de VMP		
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	7 364	1 741
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts		
Charges nettes sur cession de VMP		
Dotations aux provisions	7 755	4 961
TOTAL CHARGES FINANCIERES	7 755	4 961
RESULTAT FINANCIER (II)	-391	-3 220
RESULTAT COURANT (I + II)	50 788	14 386
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
sur opérations de gestion	24 916	19 704
sur opérations en capital		
Reprise sur provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 916	19 704
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
sur opérations de gestion	23 316	6 555
sur opération en capital		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 316	6 555
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	1 600	13 149
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	52 388	27 535

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018 dont le total est de **2.578.369 €uros** et au compte de résultat de l'exercice qui dégage un excédent de **52.388€**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association :

L'association départementale des FRANCAS de Meurthe et Moselle a pour but :

- de promouvoir la place que les enfants et les jeunes doivent avoir dans la société et de développer des projets d'accueil et d'activités à l'intention des enfants,
- de regrouper les activités et les structures de loisirs - notamment les centres de loisirs - répondant aux besoins des enfants et des familles, d'en assumer au besoin la gestion,
- d'inciter à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets éducatifs comme de participer à leur réalisation,
- de susciter en fonction des besoins, la création de structures et d'activités adaptées aux conditions d'existence,
- d'informer et de former les personnes concernées par les enfants, les jeunes et leur éducation,
- d'étudier et de promouvoir les méthodes et outils d'animation et d'information adaptés aux structures et aux publics.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice est marqué par un nouvel accroissement de l'activité et l'ouverture de nouveaux centres de loisirs.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques (1)	19 866 €	5 278 €		25 144 €
Agencements Informatiques	9 552 €			9 552 €
Terrains				- €
Constructions et agencements				- €
Matériel d'activités (2)	52 275 €	4 391 €		56 666 €
Agencements & aménagements divers (3)	12 813 €	23 844 €		36 657 €
Matériel de transport (4)	39 843 €	41 909 €		81 752 €
Matériel informatique (5)	69 738 €	38 012 €		107 750 €
Mobilier de bureau	14 354 €			14 354 €
Immobilisations en cours				- €
Total	218 440 €	113 434 €	- €	331 874 €

b) Acquisitions et désinvestissements

1 / Acquisitions pour l'exercice 2017:

1. Logiciels Informatiques :	
Abelium Frouard :	1.068 €
Abelium Vitry :	1.068 €
Abelium Sarreguemines :	1.068 €
Sage Paies :	1.530 €
Sage Compta :	544 €
2. Matériel d'activités :	
Matériel Studio Musique :	4.391 €
3. Agencements Divers :	
Aménagement locaux Vandoeuvre :	17.060 €
Aménagement Locaux Auboué :	6.784 €
4. Matériel de Transport :	
Renault Traffic :	13.900 €
Citröen Berlingo :	2.000 €
Renault Clio :	15.009 €
Renault Mini Bus Varangéville :	11.000 €
5. Matériel Informatique	
COPIEUR Sarreguemines :	9.034 €
COPIEUR Thil :	4.554 €
COPIEUR Jarny :	7.140 €
PC Sarreguemines :	4.980 €
PC Divers :	12.304 €
TOTAL ACQUISITION	113.434 €

2 / Désinvestissements pour l'exercice 2018 : Néant

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	10 210	6 744		16 953
Installations Informatiques	20%	7 006	1 818		8 824
Constructions et agencement	20%				
Matériel d'activités	33% à 20%	40 250	4 547		44 797
Agencements & amén. divers	10%	8 124	6 676		14 800
Matériel de transport	25%	25 712	12 469		38 181
Matériel informatique	33%	30 881	29 773		60 653
Mobilier de bureau	20%	12 503	1 377		13 879
	Total	134 685	63 403		198 087

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts Francas	5.000	5.000	
Autres prêts (1)	18.932		18.932
Titres	15		15
Dépôts et cautionnements (2)	1.703		1.703
TOTAL	25.650	5.000	20.650

(1) Il s'agit du prêt 1% Logement dépréciés pour tenir compte de l'érosion monétaire (prêts remboursables au bout de 20 ans)

(2) Il s'agit de caution sur les locaux de Vandoeuvre (1.683 €) et des Clés « collège Briey» (20 €)

3. Stocks

Néant

4. Avances et acomptes versés

Comptes	Montant
Personnel Rémunérations Dûes	1.451
TOTAL	1.451

5. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers (1)	501.004	37.889	436.114
Usagers douteux (2)			
Usagers non encore facturés			
Total	501.004	37.889	436.114

(1) Ils sont composés de :

Comptes	Montant
Clients ADH	1.857
Clients FA	236.399
Clients FG	80.447
Clients CCPA	29.281
Clients Domgermain	6.054
Clients Ecrouves	6.555
Clients Foug	4.361
Clients Vitry	10.497
Clients Jarny	12.461
Clients Longuyon	4.332
Clients Mercy	-5.885
Clients Oeting	7.287
Clients Richardménil	2.863
Clients Varangéville	243
Clients Frouard	14.174
Clients Dommartin	267
Clients Thill	1.872
Clients Sarreguemines	68.579
Clients – CAF ATL	21.392
TOTAL	501.004

NOTE : A la clôture, ces créances sont provisionnées à hauteur de 37.889 Euros

6. Subventions à recevoir

NATURE	Brut	Provisions	Net
Subventions CAF :			
Handicap	35.000		35.000
Chantiers Jeunes	6.544		6.544
Contrat Objectif	24.750		24.750
<i>S/ TOTAL Subventions CAF</i>	<i>66.294</i>		<i>22.294</i>
Subventions FONJEP :			
FONJEP 4 ^e Trim	1.253		1.253
<i>S/TOTAL Subventions FONJEP</i>	<i>1.253</i>		<i>1.253</i>
Subventions ASP :			
Subvention ASP	2.535		2.535
<i>S/TOTAL Subventions FONJEP</i>	<i>2.535</i>		<i>2.535</i>
Subventions Communes:			
Frouard	358.589		358.589
Ecrouves	2.486		2.486
Vandoeuvre	500		500
<i>S/TOTAL Subventions Conseil Régional</i>	<i>361.575</i>		<i>361.575</i>
Subventions Conseil Départementale:			
LAICITE	2.000		2.000
Véhicule	2.373		2.373
<i>S/TOTAL Subventions Conseil Régional</i>	<i>4.373</i>		<i>4.373</i>
Subventions Conseil Régional :			
IRELIS Radio	799		799
CAJT	7.000		7.000
<i>S/TOTAL Subventions Conseil Régional</i>	<i>7.799</i>		<i>7.799</i>
Prestations de Service CAF :			
Meurthe et Moselle	173.729		173.729
<i>S/ TOTAL Prestations de Service</i>	<i>173.729</i>		<i>173.729</i>
TOTAL	615.668		615.668

7. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
4500800	UR Lorraine Champagne Ardenne	3.531
4500857	Francas de Moselle	28.041
4500888	Francas des Vosges	4.492
	Total	36.064

8. Autres créances

N° Compte	Libellé	Brut	Provisions	Net
4471000	Apurement Taxe / Salaires	54.757		54.757
4670013	Uniformation – Pdt à Recevoir	57.349		57.349
467	Autres Comptes Débiteurs	18.825	16.649	2.176
	TOTAL	130.931	16.649	114.282

9. Valeurs mobilières de placement

Elles sont composées de Bons de Caisse CME pour un montant total de **302.182€uros**.

10. Disponibilités

Comptes	Montant
CME Compte courant	122.702
CME Compte Centres	282.465
CME Compte CT EPCI Bassin de Landres	3.531
CME CT Foug	8.155
CME ACHATS	1.145
CME livret Bleu	457.778
CME ATEC	1.131
S/ Total Banques	876.908
Caisse Siege	5.619
Caisse RICHARDMENIL	254
Caisse AUDUN	1.018
Caisse JARNY	113
Caisse MERCY LE BAS	131
Caisse Foug	708
Caisse ECROUVES	60
Caisse DOMGERMAIN	1.560
Caisse LONGUYON – T2L	775
Caisse Vitry	76
Caisse Sarreguemines	2.748
Caisse Frouard	321
Caisse Thil	155
Caisse OETING	50
Caisse Varangéville	695
S/ Total Caisses	15.108
Intérêts Courus	8.437
Virt Fonds de Caisse	
S/ Total Autres	8.437
TOTAL	900.453

11. Charges constatées d'avance

Nature	Montant
SAGE – AIG Assistance 2019	3.444 €
Acompte 2019	650 €
KODEN Contrat Antivirus	206 €
Abonnement Est Republicain 2019	228 €
TOTAL	4.528 €

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

	Début	Changement de méthode	Affectation Résultat N-1	Résultat N	Fin
Fonds Associatif	513.601		27.535		541.136
Résultat de l'exercice				52.388	
TOTAL	513.601		27.535	52.388	593.524

2. Subventions d'investissement

Désignation	Date	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Matériel Camping						
CAF	2007	1736	33%	0	0	0
CONSEIL GENERAL	2007	1767	33%	0	0	0
S/TOTAL Matériel Camping	2007	3.473	33%	0	0	0
Mercy le BAS	2009	726	33%	0	0	0
S/TOTAL Mercy le Bas	2009	726	33%	0	0	0
Logiciel Diabolo						
CAF	2009	3.187	20%	0	0	0
S/TOTAL Logiciel Diabolo	2009	3.187	20%	0	0	0
RADIO – Véhicule						
CONSEIL REGIONAL	2011	2.400	25%	0	0	0
CAF	2011	2.117	25%	0	0	0
CONSEIL GENERAL	2011	3.050	25%	0	0	0
S / TOTAL Véhicule RADIO	2011	7.567	25%	0	0	0
RADIO – Matériel						
CONSEIL REGIONAL	2011	4.504	33%	0	0	0
CAF	2011	4.305	33%	0	0	0
CONSEIL GENERAL	2011	3.177	33%	0	0	0
S/ TOTAL Matériel RADIO	2011	11.986	33%	0	0	0
Web radio - Sono						
CAF rADIO	2018	6.668	33%	6.668	2.227	4.441
CAF SONO	2018	6.000	33%	6.000	2.000	4.000
S/ TOTAL Matériel RADIO SONO	2018	12.668	33%	12.668	0	0
MINI BUS NORD						
CONSEIL GENERAL	2012	1.653	33%	0	0	0
CAF	2012	6.613	33%	0	0	0
S/ TOTAL Mini Bus Nord	2012	8.266	33%	0	0	0
Informatique et Jeux FOUG						
CAF	2012	4.579	33%	0	0	0
S/ TOTAL Info et Jeux FOUG	2012	4.579	33%	0	0	0
CONSEIL GENERAL	2017	4.742	33%	4.742	2.206	2.536
TOTAL Subv Investissement		48.419	N/A	17.410	6.433	8.776

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provision pour Risque	17 000			17 000
Provisions pour risques	17 000		-	17 000
Engagement de retraite du personnel (1)	201 521	159 495	10 744	350 272
Diverses (2)	104 704	50 000	14 704	140 000
Provisions pour charges	306 225	209 495	25 448	490 272
Immobilisations financières	11 055	7 755		18 810
Usagers	24 755	39 475	26 341	37 889
Autres Créances	-	16 649		16 649
Comptes courants Francas				-
Dépréciations	35 810	63 879	26 341	73 348
Total	359 035	273 374	51 789	580 621
Dotations / reprises d'exploitation		265 619	51 789	
Dotations / reprises financières		7 755		
Dotations / reprises exceptionnelles				
Total		273 374	51 789	

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 41 044

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

(2) Provisions pour charges à engager : Eduquer pour demain : 30 000 € ; Charte de Qualité : 10.000 € ; Groupes Locaux Animation Militants : 10.000 € ; projets associatifs : 10 000 € ; Label Francas (Postes Animation) : 80 000 €

4. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés Accueils Foug	1.758	5.602	1.758	5.602
Fonds Dédiés Accueils CCPA				
Fonds Dédiés Accueils MERCY	959	0	959	0
Fonds Dédiés CAJT Foug	4.009	2.796	4.009	2.796
Fonds Dédiés CCPA N+3	6.964	30.670	6.964	30.670
Fonds dédiés Accueils Richardmenil	2.833	1.395	2.833	1.395
Fonds Dédiés Longuyon	5.112	0	5.112	0
Fonds Dédiés CT2L	25.868	45.771	25.868	45.771
Fonds Dédiés Tellencourt	1.837	1.029		2.866
Fonds Dédiés JARNY	15.100	0	15.100	0
Fonds Dédiés Accueils Oeting	2.358	4.943	2.358	4.943
Fonds dédiés Accueils Domgermain	0	5.820		5.820
Fonds Dédiés Accueils Frouard	0	2.581	0	2.581
Fonds Accueils Varangéville	14.257	1.174	14.257	1.174
Fonds Dédiés Dommartin Les T	0	5.261	0	5.261
Fonds Dédiés CAJT LANDRES	12.633	8.743	12.633	
Fonds Dédiés Acc. Sarreguemines	0	159.615	0	159.615
Fonds Dédiés Ecrouves	870			
Fonds Dédiés Thil	0	2.375	0	2.375
Fonds Dédiés Accessibilité	0	3.111		3.111
TOTAL	99.097	296.242	97.259	298.079

5. Emprunts et dettes assimilées

Néant

6. Avances et acomptes reçus

Néant

7. Fournisseurs

Comptes	Montant
Fournisseurs divers	668.020
Fournisseur, facture non parvenue	52.229
TOTAL	720.249

8. Dettes fiscales et sociales

Il s'agit de :

Comptes	Montant
Provisions Congés Payés	108.085
URSSAF	82.694
MUTUELLE	5.657
MEDERIC	25.766
CHORUM	2.174
CPAM	602
Charges Social / Provision Congés Payés	44.315
Taxe / Salaires	
UNIFORMATION	34.715
TOTAL	304.008

9. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
4500000	Fédération National Francas	7.048
Total		7.048

10. Autres dettes

N° Compte	Libellé	Montant
428.... (1)	Frais Bénévoles où Frais Carte Bleu	20.634
4430000	ATL CAF	110
4670012	Longuyon – Part St Jean	12.541
4678000	Saisies / Salaires	286
4679000 (2)	Francas de Richardménil	3.337
TOTAL		36.908

(1) Il s'agit principalement de :
- Frais où Règlements CB 2018 de bénévoles ou salariés remboursés en 2019 -

(2) Il s'agit d'adhésions aux Francas de Richardménil à rembourser

11. Produits constatés d'avance

Nature	Montant
CCPAL – Marché 6° Avance 2017	43.884
CR LORRAINE – ILE	10.033
DDCS Laïcité	15.800
CD 54 – Laïcité	4.000
CD 54 – Accessibilité 2017	11.000
ATEC Varangeville	1.000
DDCS – Mouzinpré	9.000
GRAND EST - CT Foug	2.625
CD 54 Subv Trophée Robotique	4.000
Vandoeuvre – Vie Associative	500
LONGUYON PART 2019	663
TOTAL	102.505

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nombre de Journées Enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Centres de loisirs gérés par l'AD	97.445	82.600
Centres de vacances gérés par l'AD		
Sous Total	97.445	82.600
Réalisé par les organisations affiliées (1)	102.705	91.100
Total	200.150	173.100

(1) Chiffres pris en compte selon les dossiers d'affiliation collective :

- 2018 : 106 structures affiliées dont 46 adhésions forfaitaires (sans journées/enfants)

*Pour rappel en 2017 : 92 structures affiliées dont 25 adhésions forfaitaires

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Convention d'accompagnement	7.144	8.474
Gestion Accueils de Loisirs	2.314.258	1501.815
Radio	12.991	12.134
Accessibilité	1205	7.350
Activités Fédératives	12.447	
Activités Aide à la gestion	23.009	
CAJT		8.140
Remboursement Uniformation	85.502	63.433
Total Prestations	2.456.556	1.631.780

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions JS – FONJEP (1)	26.333	19.225
Subventions JS (2)	17.249	17.600
Subventions FNDVA (3)		4.000
Subventions Conseil Général (4)	140.959	126.944
Subventions Communes (5)	3.743.047	1.851.143
Subventions ASP (6)	153.699	245.408
Subvention conseil Régional (7)	35.595	72.383
Subventions CAF (8)	132.092	142.180
Subvention POLIVILLE	3.000	
Autres Subventions (9)	1.000	
TOTAL	4.252.974	2.478.884

Détail des subventions :

(1) Subventions Ministère JS – FONJEP

	Exercice clos
FONJEP Poste Coordinateur	7.107
FONJEP Poste Animateur Fédéral	7.107
FONJEP Poste Chargé de Mission	7.107
FONJEP Poste Chargé de Mission	5.012
TOTAL	26.333

(2) Subventions Ministère JS

	Exercice clos
Laïcité	2.000
GLA	1.000
Projets Fédéraux 2018	10.000
Accueils des jeunes en ACM	2.500
Accessibilité	1.749
TOTAL	17.249

(3) Subvention Ministère JS – FRDVA

	Exercice clos
TOTAL	

(4) Subventions Conseil Général 54

	Exercice clos
Fonctionnement	25.488
Postes	44.698
CAJT	43.400
Robotique	4.000
Multimédia	11.000
Véhicule	2.373
HandiLoisirs	10.000
TOTAL	140.959

(5) Subventions Communes

	Exercice clos
CHOLOY MENILLOT :	
CAJT – Pass Sport	6.751
Accueil de Loisirs	35.080
LAY ST REMI	
CAJT – Pass Sport	2.924
Accueil de Loisirs	20.950
FOUG	
CAJT – Pass Sport	35.993
Accueil de Loisirs	119.322
TRONDES	
CAJT – Pass Sport	4.232
Accueil de Loisirs	9.488
EPCI Landres	
CAJT	26.000
ECROUVES	
Accueil de Loisirs	2.486
DOMGERMAIN	
Accueil de Loisirs	52.099
MERCY LE BAS	
Accueil de Loisirs	80.875
VARANGEVILLE	
Activités Ados	95.000
CCVS	
Activités Ados	43.658
RICHARDMENIL	
Accueil de Loisirs	59.471
LONGUYON	
Accueil de Loisirs	31.445
CCT2L	
Accueil de Loisirs	153.440
CCPBJO	
Accueil de Loisirs	629.617
FROUARD	
Accueil de Loisirs	561.593
OETING	
Accueil de Loisirs	89.695
TELLENCOURT	
Accueil de Loisirs	3.400
DOMMARTIN LT	
Accueil de Loisirs	10.750
THIL	
Accueil de Loisirs	15.365
CCPA	
Accueil de Loisirs	438.748
VITRY	
Accueil de Loisirs	88.193
SARREGUEMINES	
Accueil de Loisirs	1.062.287
TOTAL	3.743.047

(6) Subventions ASP

	Exercice clos
ASP SIEGE	47.948
ASP ANIMATEURS FEDERAUX	21.884
ASP SERVICE CIVIQUE	8.100
ASP Domgermain	3.931
ASP VARANGEVILLE	3.833
ASP LONGUYON	23.974
ASP JARNY	54.571
ASP OETING	21.396
ASP SARREGUEMINES	2.890
TOTAL	153.699

(7) Subventions Conseil Régional Lorraine

	Exercice clos
CAJT FOUG	875
CAJT LANDRES	3.500
ILE Coordinateur	10.133
ILE Animateurs Fédéraux	17.100
ILE JARNY	3.987
TOTAL	35.595

(8) Subventions CAF

	Exercice clos
Accessibilité	70.000
Chantier Jeunes	12.592
Contrat d'Objectifs	49.500
TOTAL	132.092

3. Produits exceptionnels.

Ils sont constitués de :

- **Produits exceptionnels de l'exercice** **2.071 €**
 - Régularisations Diverses (URSSAF, Mutuelle...)

- **Produits Sur Exercices Antérieurs** **22.845 €**

Dont

- Régularisation Caisses 2017:
- Régularisations Avoirs 2017 :
- Régularisations CAF 2017

4. Charges exceptionnelles

Elles sont constituées de :

- **Charges Exceptionnelles de l'exercice :** **261 €**

- **Charges Sur Exercices Antérieurs** **23.054 €**
 - Régularisations Diverses

VI - AUTRES INFORMATIONS**1. Effectif**

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	7	7	5	5
Employés	158	92.55	69	48.94
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)	11	8.71	15	11.23
Total	176	108.26	89	65.17

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

Le total des effectifs ne comprend pas les salariés du Groupement d'Employeurs GESPAH dont l'association est membre : on peut estimer à environ 12.26 ETP les salariés du GESPAH mis à disposition de l'association (8.23 en N-1).

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	214	3.125	124	1.819

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit bail et locations de longue durée :

1 photocopieur fait actuellement l'objet d'un crédit-bail :

- loyer annuel : 964 €
- loyers restant à financer : N/D
- Valeur de rachat : N/D

1 photocopieur fait actuellement l'objet d'un crédit-bail :

- loyer annuel : 1.280 €
- loyers restant à financer : N/D
- Valeur de rachat : N/D

Un véhicule de Fonction (2008) fait l'objet d'un crédit-bail :

- Loyer Annuel : 3.409 €
- Valeur de Rachat : N/D

Un véhicule de Fonction (2008) fait l'objet d'un crédit-bail :

- Loyer Annuel : 3.061 €
- Valeur de Rachat : N/D

Un Mini Bus (JARNY) EN 430 WD fait l'objet d'un crédit bail :

- Loyer Annuel : 5.700 €
- Valeur de Rachat : N/D

Un Mini Bus (JARNY) EN 012 WD fait l'objet d'un crédit bail :

- Loyer Annuel : 5.700 €
- Valeur de Rachat : N/D

Un Mini Bus (JARNY) EN 012 WD fait l'objet d'un crédit bail :

- Loyer Annuel : 5.700 €
- Valeur de Rachat : N/D

Un véhicule de Fonction (Kangoo) fait l'objet d'un crédit-bail :

- Loyer Annuel : 3.336 €
- Valeur de Rachat : N/D

Un Mini Bus (FROUARD) EV 329 XS fait l'objet d'un crédit-bail :

- Loyer annuel : 4.456 €
- Valeur de Rachat : N/D

4. Contributions volontaires

a) Bénévolat et Mise à disposition de personnels

Environ 120 bénévoles et adhérents de l'association participent aux formations et projets. On peut considérer que leur temps de travail est équivalent à 2.000 journées.

b) Mise à disposition de locaux et autres services

Tous les accueils de loisirs gérés par l'association se déroulent dans des locaux mis à disposition par les communes concernées.

6. Engagements hors bilan

L'association est membre du groupement d'employeurs « GESPAH » et en est solidairement responsable.

Il n'existe aucun autre engagement hors bilan donné par l'association (hypothèque, caution, etc...)

7. Produits internes : « Produits liés à des entités Francas »

Le total des produits d'exploitation facturés à des Entités Francas de la Région au cours de l'exercice s'est élevé à 136 501 €.

Dont produits de la formation professionnelle : 26.786 €

Dont autres produits facturés à l'UR : 109.715 €